Ingénieries - Pédagogie - FOAD

Organiser une action modulaire dans Moodle



Qu'est-ce qu’une action modulaire ?

La modularisation de la formation consiste à découper l’action en modules distincts dont les objectifs sont déterminés. Cela permet ensuite de structurer des parcours individualisés qui tiennent compte des acquis des participants.

Quels sont les intérêts à organiser une action modulaire dans Moodle ?

Pour les participants, un des principaux avantages est l’accès unique à ses cours et à l’information concernant la formation : calendrier, classe virtuelle, dates de validation, messages sur la formation, …

Pour l’équipe pédagogique, les intérêts sont multiples :

- Dans Moodle, le parcours du participant peut être personnalisé en fonction de ses acquis antérieurs. On peut notamment alléger le parcours.
- Les supports et ressources sont implémentés dans la plateforme et mis à la disposition des participants au fil du cours. La correction des exercices peut rester caché pour les stagiaires jusqu’au moment opportun. Les documents peuvent être téléchargés ou juste consultables. Dans Moodle, les ressources des formateurs sont protégées. Elles restent disponibles d’une année sur l’autre et peuvent être présentées aux auditeurs de la démarche Qualité. La progression pédagogique et les bilans de formation peuvent aussi être déposés dans chaque cours de manière accessible ou caché.
- Enfin, la validation peut être organisée à partir de Moodle : dépôt des dossiers à la date retenue, quizz, …
- Moodle est également l’outil indispensable pour organiser la formation en visio, en asynchrone, en présentiel enrichi, …

Public visé

Équipe constituée et volontaire pour travailler dans Moodle

Prérequis

Avoir déjà utilisé Moodle ou avoir suivi les modules 1 et 2 consacré à Moodle.

Objectifs pédagogiques

- Présenter e-Greta-Moodle et son organisation nationale, académique et par Greta-CFA.
- Consolider le vocabulaire de Moodle : le cours, la catégorie, la sous-catégorie, le formateur concepteur, le gestionnaire.
- Créer l’architecture de la formation modulaire et les cours associés.
- Mettre en place le calendrier de la formation
- Répondre aux questions des utilisateurs

Modalités de formation

 A distance

- Durée : 7 h
- Horaire de la formation : 9h à 17h
- Date de la formation :
- Lieu de la formation :

Matériels pédagogiques personnels conseillés

Un ordinateur et préférentiellement celui utilisé dans les activités professionnelles.

Contenu détaillé de la formation

- E-Greta Moodle et son organisation nationale académique et par Greta-CFA
- Navigation dans la plateforme
- Vocabulaire de Moodle
- Architecture modulaire
- Création des cours
- Utilisation du calendrier
- Questions-réponses

Animation de la formation

La formation alterne les apports théoriques et des exercices. La formation se déroule en mode projet. A partir d’un cas, les participants explorent l’ensemble des thèmes de la formation

Formateur-trice

Moyens d’évaluation mis en œuvre et suivi

Une attestation de formation est délivrée aux participant-e-s à l'issue de la session à laquelle ils / elles ont participé.

Modalités d’inscription

Les demandes d'inscription sont à communiquer en cliquant sur le bouton "S'inscrire" qui apparaît sur cette page de présentation lorsqu'une ou plusieurs sessions sont programmées.
Une demande de validation sera automatiquement adressée aux responsables désignés par le participant. Après validation de leur part, un courriel confirmera l’inscription définitive.

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre du plan de formation régional et est financée par le Fonds académique de mutualisation (FAM).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour plus d'informations prendre contact avec le référent PSH du GIP-FCIP : contact.paf@ac-aix-marseille.fr